



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Assurance vieillesse

Question écrite n° 50730

Texte de la question

M. Patrick Delnatte souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les rentes viagères de la Caisse nationale de prévoyance. Il semble en effet qu'en dépit de la majoration légale normalement prévue, aucune réévaluation ne soit intervenue depuis 1995 sur ce dispositif rentier, ce qui n'est pas sans occasionner quelques difficultés pour les personnes qui en bénéficient. Il lui demande donc s'il prévoit rapidement une réévaluation de ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Delnatte Patrick](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50730

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1979